



COMMUNE DE LAMBESC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	29

SEANCE DU
29 MARS 2023

Transmission en Préfecture	
Date Réception	

Le vingt-neuf mars deux mille vingt trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé salle des associations, place des états généraux sous la présidence de Bernard RAMOND, et à la suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le vingt-trois mars deux mille vingt trois et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Bernard RAMOND, Claire BLANC, Jean-Jacques DECORDE, Martine CHABERT, Louis-Hervé TRELLU, Fabienne RAMOND, Jacques GAÏOLI, Dominique PELLEGRIN, Alain ARIA, Bernard MAYER, Joelle BENAZET, Bruno BRETON, Violette ROMERA, Jocelyne PASTOR, Yvon CASTINEL, Hervé SUGNER, Sylvie PORRY, Karen LECLUSE, Anne-Laure JOLY, Hélène ALLIETTA, François BERGA, Corinne ARCHAMBAULT, Kellie CARMET, Jean-Michel CARRETERO, Valérie FARGIER, Diana PELLETIER, Philippe BERNARD, Magalie REYNES

REPRESENTES : Hubert BACHELARD à Claire BLANC

SECRETARE DE SEANCE : Anne-Laure JOLY

DELIBERATION N° 2023-028	Finances Attribution des subventions aux associations – Année 2023
-----------------------------	---

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'eu égard à l'importance des actions dédiées à la culture et aux fêtes, aux sports, aux actions combattants, à la jeunesse, aux scolaires, à la petite enfance et aux clubs des associations « loi 1901 » dans la vie de la cité,

**Après en avoir délibéré
 LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **VERSE** aux associations des subventions à hauteur de **168 700 €** pour l'exercice 2023, telles que figurant dans le tableau ci-après :

Associations culturelles et festivités

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
Aguira	15 000		
Amis du Vieux Lambesc	3 000		
Choeur Evasion	400		756
Comité Officiel des fêtes	27 400		
Conservation du Patrimoine	500		
Festival International de Piano Roque d'Anthéron	5 000		
Guitarles académie	400		2 961
Jazz Mania	1 600		2 268
La Bono Font	450		1 008
Lez Ensoleilles	7 000		1 701
<i>Lou Galoubet</i>			630
Orchestre Harmonie de Lambesc	1 000		630
Philatélie Jacquemard Collections	400		504
Tourneurs sur bois		1 000	
<i>Zick Assault</i>			1 638
TOTAL	62 150	1 000	12 096

Associations anciens combattants

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
ARAC	400		
FNACA section lambesc	400		
TOTAL	800		

Associations économie

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
AZALEE	8 000		
LVC	8 000		
TOTAL	16 000		

Associations enfance-jeunesse

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

Subventions Valorisation

exceptionnelles des salles

ID : 013-211300504-20230329-DB_2023_028-DE

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
APPEL Jeanne d'Arc	500		2 016
Canailles and Co		350	1 512
Diablotins-Diablotines	800		
Lipe	500		
Enfants de Prévert	500		
Maison des jeunes et de la culture MJC	35 000		7 584
Jeunes Sapeurs Lambesc	500		
TOTAL	37 800	350	11 112

Associations sociales

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
Amicale du personnel	8 000		
Secours populaire	750		504
Libère ton génie pour l'Afrique	3 000		
Croix rouge française	500		
Secours catholique	750		
TOTAL	13 000		504

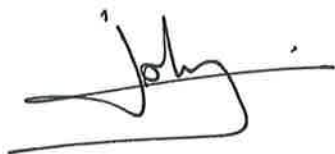
- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2023 (chapitre 65, compte 65748)
- **DIT** que les subventions d'un montant supérieur à 23 000 € feront l'objet d'une convention d'objectifs et de financement avec chaque association concernée
- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux

La présente délibération est adoptée à l'unanimité,

Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance

Anne-Laure JOLY



Le Maire de Lambesc,

Bernard RAMOND



Associations divers

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
AMAP'ORTE			378
Association des Retraités de Bertoglio			6 048
Mistral Modèles Club			504
Société des Chasseurs Lambescains			504
SOS secours chats errants	1 500		
SOS ecureuils roux de Provence	1 000		
Crèche de l'église	300		
TOTAL	2 800		7 434

Associations sportives

Noms Associations	Subventions municipales	Subventions exceptionnelles	Valorisation des salles
ALSL (Lambescaine Sport Loisirs)	5 000		4 221
Archers de Lambesc	500		
Association Sport Santé Pour Tous			2 583
Boxing Club Lambesc			1 386
Cap Mers du Sud			630
Sport collègue	300		
Cyclo club de lambesc	1 000		
Ecurie Aurélienne			126
Elan lambescain	2 300		
ESCL Judo	2 600		
Football club lambescain <i>Avance de 4 000 € versée, délibération n° 107 du 7/12/22</i>	8 000		
Gym Musculation et Plein Air			1 449
Hand Ball concernade	5 000		
Lambesc rugby league 13	2 000		
Mistral modeles club	200		
Provence Sport Taekwondo			2 016
Rando loisir lambesc	1 100		1 417
Retraite sportive lambescaine	400		3 528
Les Montagnards du Jacquemard	600		
Side By Side			1 386
Subaquatique club lambescain	300		472
Tennis club lambescain	3 500		
Tomanu Yoga			504
Union sportive trévaresse	2 000		
Yoga et Tradition Indienne			1 260
TOTAL	34 800		20 978